



⚡ En direct d'une mission

LES DÉFIS DU FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE

Une formation consacrée au foncier rural en Côte d'Ivoire a eu lieu à Abidjan du 10 au 14 juillet 2017. — [Lire page 2](#)

💬 Paroles de...



SANSAN KAMBILE ▶

Garde des Sceaux,
ministre de la Justice
de Côte d'Ivoire.

— [Lire page 3](#)

🏠 Vu de là-bas

RENCONTRES NOTARIALES INTERNATIONALES

Au 31 décembre 2016, 1 782 188 personnes étaient inscrites au registre des Français établis hors de France.

— [Lire page 4](#)

🎬 À l'affiche

EXPOSITION INTERNATIONALE «ASTANA 2017»: ÉNERGIE DU FUTUR ET DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ▶

Le CSN a participé à deux tables rondes sur le droit environnemental le 13 juillet 2017. — [Lire page 3](#)

🎫 Le billet



ASTANA 2017 : ÉNERGIES, ÉCOLOGIE ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

Didier Coiffard, président du Conseil supérieur du notariat.

— [Lire page 2](#)

⚙️ Les Experts

FORMER LES NOTAIRES AFRICAINS DE DEMAIN

Les masters professionnels 1 et 2 de droit notarial de la faculté des Sciences juridiques et politiques de l'université Abdou Moumouny de Niamey au Niger accueillent chacun 25 étudiants originaires de plusieurs pays d'Afrique francophone.

— [Lire page 5](#)

🌐 Brèves

ACTUALITÉS

- ✓ Délégations étrangères au Congrès des notaires de France.
- ✓ Visite à Paris d'étudiants camerounais de l'ENAM.
- ✓ Coopération avec les Émirats arabes unis.
- ✓ Modernisation du notariat de Turquie.

— [Lire page 4-5](#)

🔍 Focus

LES JUMELAGES, VECTEURS DE LIENS

Depuis les années 90, le notariat français a développé 64 jumelages, dans 22 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie, impliquant 29 chambres de notaires, chambres interdépartementales ou conseils régionaux.

— [Lire page 3](#)

🕒 Agenda

À NE PAS MANQUER

- ➔ 4^e Congrès des notaires européens à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne).
- ➔ 2^e édition des Rencontres franco-chinoises du droit et de la justice à Pékin.
- ➔ Semaine mondiale du droit, de la justice et du développement à Washington.
- ➔ Rencontres notariales à l'ambassade de France à Varsovie (Pologne).
- ➔ Séminaire au CSN autour du modèle économique centré sur l'humain.
- ➔ Rencontres notariales à Marrakech, Casablanca, Rabat (Maroc).
- ➔ 4^e Conférence internationale sur « la sécurité foncière au service de l'accès au logement durable dans les villes africaines » à Niamey (Niger).

— [Lire page 6](#)

Astana 2017 : énergies, écologie et sécurité juridique



Didier Coiffard, président du Conseil supérieur du notariat

Avec plus de 600 000 visiteurs, le pavillon France de l'exposition internationale Astana 2017 au Kazakhstan, a été l'un des plus visités.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE — Le Kazakhstan, frontalier de la Chine et de la Russie, est l'un des plus dynamiques d'Asie centrale. Le pays est indépendant depuis 1991. Il regorge de très nombreuses matières premières qui stimulent une croissance dont le taux était de 10% en 2016. La France, 5^e partenaire économique, a signé avec ce pays un accord de partenariat stratégique en 2008. Les échanges commerciaux entre les deux pays s'élèvent à plus de 3 milliards d'euros.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE — Lors d'une journée de débats¹ consacrée aux énergies et au droit de l'environnement ([voir ci-joint la rubrique « À l'affiche »](#)), le Conseil supérieur du notariat a présenté le modèle notarial français. Son expertise sur les questions foncières, sur le droit immobilier et environnemental a été saluée, non seulement par les représentants des autorités kazakhs, mais aussi par les autres participants (juristes, économistes, professeurs...) venus des pays environnants : Azerbaïdjan, Biélorussie, Kirghizstan, Ouzbékistan, Mongolie, Russie, Tadjikistan.

SÉCURITÉ JURIDIQUE ET DÉVELOPPEMENT — Le Kazakhstan est très sensible aux enjeux écologiques. Il est désireux de poursuivre son développement dans le respect du droit environnemental international. Il est engagé dans une évolution de sa législation pour assurer la sécurité juridique aux transactions économiques et immobilières. Le notariat français, qui a signé une convention de coopération avec le notariat kazakh, est évidemment tout disposé à offrir son savoir-faire et ses compétences pour contribuer à la construction d'un pays promis à un bel avenir !

Les défis du foncier en Côte d'Ivoire

par Jacques Desvages



Une formation consacrée au foncier rural en Côte d'Ivoire a eu lieu à Abidjan du 10 au 14 juillet 2017. Elle a été organisée avec le service de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement² (C2D) à l'attention des magistrats ivoiriens. Le foncier constitue plus de 70 % des conflits qu'ils gèrent. La formation a été animée par Léon Zalo, magistrat, conseiller à la chambre administrative de la Cour suprême de Côte d'Ivoire, et Jacques Desvages, délégué du Conseil supérieur du notariat pour l'OHADA. Il témoigne...

À L'INSTAR DE NOMBREUX PAYS AFRICAINS, la Côte d'Ivoire doit sécuriser la propriété foncière pour accompagner son développement, particulièrement en milieu rural. Sur un territoire de 32 millions d'hectares, 23 dépendent du foncier rural coutumier.

CERTIFICAT FONCIER — La Côte d'Ivoire a procédé à une réforme foncière par la loi du 23 décembre 1998, modifiée en 2013. Son objectif est de permettre aux seuls citoyens ivoiriens d'accéder à la terre en se faisant délivrer un certificat foncier, après avoir justifié, par une procédure complexe, d'une occupation paisible et continue. Le certificat doit être délivré d'ici à fin 2023 et l'immatriculation doit être effective dans les 3 années qui suivent. À défaut la terre considérée vacante reviendra à l'État.

LENTEURS — Le processus a été retardé par la crise que la Côte d'Ivoire a connue de 2002 à 2007. Depuis 1998, sur les 500 000 certificats qui auraient dû être délivrés, seulement près d'un millier l'ont été, dont 125 à des femmes souvent exclues de la propriété.

FORMATION — C'est dans ce contexte que Léon Zalo, magistrat ivoirien, et moi-même sommes intervenus. Nous avons expliqué les mécanismes de la réforme et les règles de la sécurité et de la publicité foncière. Les magistrats, très réceptifs à la formation, ont révélé des pratiques très disparates sur l'ensemble du pays. Ils sont confrontés à de nombreuses réticences, liées notamment aux traditions et aux coûts importants de la délivrance des certificats fonciers.

CONSTRUIRE L'AVENIR — La réalisation efficace de la réforme foncière rurale implique l'adhésion de tous les professionnels concernés, notamment les responsables judiciaires au plus haut niveau. De même, il conviendrait de sensibiliser la population et de l'aider à supporter le coût de la délivrance du certificat foncier. Les notaires ivoiriens, qui souhaitent participer à cette formation, pourraient être des relais essentiels de cette communication.

1. Le 13 juillet 2017 au Pavillon France.

2. Mécanisme de reconversion de la dette publique due par la Côte d'Ivoire à la France, qui permet de financer, sous forme de subventions, des projets de développement et de lutte contre la pauvreté. Les projets du C2D sont mis en œuvre avec les ministères concernés, selon les procédures de l'Agence Française de Développement.

Exposition internationale « Astana 2017 » Énergie du futur et droit de l'environnement



L'EXPOSITION INTERNATIONALE « ASTANA 2017 » a eu lieu du 10 juin au 10 septembre 2017. Consacré à l'énergie du futur, l'événement a vu la participation de plusieurs dizaines de pays d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe centrale et d'Afrique. Le 13 juillet, le pavillon France a organisé une conférence avec l'université Caspienne d'Astana, le ministère de la Justice, la chambre des notaires du Kazakhstan, et le Conseil supérieur du notariat représenté

par son président, Didier Coiffard, son vice-président, Jean-François Humbert, Antoine Desmiers de Ligouyer et Éliane Frémeaux, notaires. Les deux tables rondes ont eu pour thématiques : « L'évolution internationale du droit de l'environnement » et « Le notariat comme institution de protection efficace des droits et intérêts légitimes des personnes physiques et morales ».

CHIFFRE DU JOUR

4 000 000 C'est le nombre de visiteurs à l'exposition « Astana 2017 ». Plus d'1 visiteur sur 6 a visité le pavillon France, organisateur de 57 événements et de 23 performances culturelles.

 [LIRE LA VIDÉO](#)

Sansan Kambile



Sansan Kambile, garde des Sceaux, ministre de la Justice de Côte d'Ivoire

L'ÉTAT CIVIL EST UN ENJEU TRÈS IMPORTANT EN CÔTE D'IVOIRE. Chaque année, des milliers d'enfants ne sont pas déclarés à la naissance. Face à cette situation, l'État ivoirien a engagé de nombreuses actions parmi lesquelles une réforme de la loi sur l'état civil, la création d'un registre national des personnes physiques, l'organisation d'audiences foraines ou encore des campagnes de sensibilisation des populations. Le ministre de la Justice explique les défis de l'état civil en Côte d'Ivoire et l'appui que les notaires ivoiriens pourraient apporter.

 [LIRE LA VIDÉO](#)

FOCUS

Les jumelages, vecteurs de liens

Depuis les années 90, le notariat français a développé 64 jumelages, dans 22 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie, impliquant 29 chambres de notaires, chambres interdépartementales ou conseils régionaux.



De multiples causes peuvent être à l'origine d'un jumelage :

- Certains pays se dotent d'un notariat privé, créent des chambres ou des associations, et ont besoin d'une expertise pour les développer et les structurer ;
- La conclusion d'accords de coopération au niveau national entre notariats est également à l'origine de nombreux jumelages.

- Il y a aussi les rencontres entre notaires, à l'occasion d'événements (congrès, voyages, séminaires, etc.), qui débouchent sur des relations plus étroites entre leurs chambres. Dans certains cas, il peut s'agir d'affinités personnelles d'un notaire avec un pays dont il est originaire.

CADRE DU JUMELAGE — Tout jumelage fait l'objet d'un protocole qui décrit les actions envisagées, telles que :

- Échanges de documents et d'informations théoriques et pratiques sur l'organisation et le fonctionnement de la profession notariale ;
- Formations notariales ;
- Organisation de colloques, de conférences, de séminaires de formation ;

- Rencontres de travail, visites mutuelles d'études ;
- Accueil de jeunes étudiants, diplômés notaires ou notaires pour des stages dans les études.

DANS QUELS PAYS ? — Les jumelages ont été instaurés en Algérie, Allemagne, Belgique, Bénin, Bulgarie, Chine, Espagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam.

Ces jumelages renforcent la politique et l'action internationale du CSN et traduisent son engagement au sein des organisations notariales internationales : Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE), Union internationale du notariat (UINL) et Association du notariat francophone (ANF).

Rencontres notariales internationales



Au 31 décembre 2016, 1 782 188 personnes étaient inscrites au registre des Français établis hors de France³. Un nombre en progression de 4,16% par rapport à 2015. Près de la moitié est installée en Europe. Vivre hors de France pose de nombreuses questions : successions transfrontières, fiscalité, donations mobilières et immobilières, assurances-vie, mariage et contrat de mariage, divorce, etc. À l'étranger, le Conseil supérieur du notariat organise régulièrement des « rencontres notariales » à leur attention.

POURQUOI ?

Lancées avec l'appui des sénateurs des Français de l'étranger le 23 juin 2009, les rencontres notariales internationales sont animées par des notaires français, en présence de confrères ou de juristes locaux, pour informer sur les conséquences juridiques de l'expatriation. Résider hors de l'Hexagone a de nombreux effets qui varient d'un pays à l'autre, y compris dans l'Union européenne, en matière de droit civil, privé, fiscal, des affaires...

COMMENT ?

Les rencontres sont organisées en coopération avec les consulats et les ambassades, où elles ont généralement lieu. Les associations représentatives des Français de l'étranger sont également associées ainsi que, le cas échéant, la Chambre de commerce et d'industrie et le lycée français. Les élus des Français de l'étranger sont invités à la manifestation. En général, une rencontre commence par un exposé notarial suivi d'échanges libres avec le public.

Où ?

Depuis 2011, une soixantaine de rencontres notariales se sont tenues dans 22 pays, avec environ 3 000 participants, en Argentine (Buenos-Aires), Belgique (Bruxelles), Bulgarie (Sofia), Cambodge (Phnom Penh), Chine (Pékin, Shanghai), États-Unis (Washington), Japon (Tokyo, Kyoto), Pologne (Cracovie, Varsovie, Gdansk), Portugal (Lisbonne, Faro), Roumanie (Bucarest), Russie (Moscou, Saint-Petersbourg).

Les prochaines rencontres sont prévues à :

- Varsovie, le 17 novembre 2017
- Marrakech, Casablanca, Rabat (Maroc) du 23 novembre au 1^{er} décembre 2017.

SE RENSEIGNER :

- www.notaires.fr/fr/les-rencontres-notariales-internationales
- Guide juridique des Français à l'étranger : ce document du CSN est téléchargeable sur le site www.notaires.fr/multimedia/document/guide_juridique_expatriation.pdf



BRÈVES

Délégations étrangères au Congrès des notaires de France

LE 113^e CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE s'est tenu à Lille du 17 au 20 septembre 2017 autour du thème : « Le notaire au cœur des mutations de la société ». Plus de 3000 notaires y ont participé. L'événement a été aussi l'occasion d'accueillir 32 délégations étrangères. Pour la première fois, le CSN, représenté par le président Didier Coiffard, et la Chambre républicaine du notariat kazakh, représentée par la présidente, Assel Jhanabilova, et le directeur des archives nationales, Ibraïm Babaev, ont signé une convention de coopération. Parallèlement, Hubert Derrien, membre du bureau du CSN, a signé le renouvellement pour deux ans de l'accord de coopération avec la chambre des notaires de Bulgarie, représentée par son président Dimitar Tanev. L'accord intègre de nombreuses actions en matière de nouvelles technologies, formations, séminaire juridique, jumelages inter-chambres, échanges d'informations, rencontres notariales...

En savoir plus :

www.congresdesnotaires.fr/fr/



Visite à Paris d'étudiants camerounais de l'ENAM

DOUZE ÉLÈVES DE LA FILIÈRE Affaires foncières et domaniales de l'École nationale d'administration (ENAM) du Cameroun ont effectué une mission en France, du 5 au 15 septembre 2017, organisée par l'École nationale d'administration (ENA, France). Ils ont été reçus au Conseil supérieur du notariat et dans une étude notariale, à l'Ordre des géomètres experts, à la Conservation des hypothèques de Paris-Ouest, à l'Institut géographique national, et naturellement à l'ENA.

3. Source : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Former les notaires africains de demain



Lancés officiellement le 6 décembre 2016, les masters professionnels 1 et 2 de droit notarial⁴ de la faculté des Sciences juridiques et politiques de l'université Abdou Moumouny de Niamey au Niger accueillent chacun 25 étudiants originaires de plusieurs pays d'Afrique francophone : Niger, Tchad, Congo, Centrafrique, Cameroun et Togo. Des étudiants ivoiriens, maliens et béninois pourraient intégrer la prochaine promotion. Deux représentants du Conseil supérieur du notariat, François Grimaldi et Pierre Lemée, ont animé deux séminaires du 3 au 7 juillet.

Sur quels sujets êtes-vous intervenus ?

FRANÇOIS GRIMALDI Nous avons dispensé chacun 20 heures de cours aux étudiants en master 2. Pierre est intervenu sur la gestion des offices notariaux et moi-même sur le droit de la copropriété.

Ces masters existent depuis bientôt un an. Quelle en est l'importance ?

PIERRE LEMÉE Ces masters sont proposés au sein d'un même cursus universitaire diplômant, dans une seule université, à l'attention de juristes issus de plusieurs pays francophones. C'est une expérience unique.

FG L'Afrique manque de notaires et souhaite qu'ils soient encore plus compétents. Le développement économique du continent ne peut exister sans sécurité juridique : que ce soit l'investisseur étranger qui veut être certain d'être propriétaire de son usine, ou le petit agriculteur local qui a besoin d'un titre de propriété afin de travailler pour lui, d'emprunter, d'investir et un jour de transmettre à ses enfants.

Quel regard portez-vous sur ce cursus notarial ?

FG Il faut souligner la qualité de la

formation des étudiants, comparable à celle des universités françaises. Les questions étaient toutes pertinentes. Un exemple : le droit de la copropriété n'existe pas en tant que tel dans certains pays, d'où le rôle primordial des notaires pour organiser les investissements. Il n'y a pas besoin de lois pour sécuriser les transactions dans la mesure où les conventions établies par les notaires fixent les règles d'une copropriété.

PL Nous sommes là pour promouvoir un droit fondé sur la sécurité, la transparence et la sincérité des transactions. Ce système notarial se retrouve en Chine, au Vietnam, en Amérique du sud et en Afrique pour accélérer le développement économique.

FG Jusqu'à maintenant, de nombreux notaires africains suivaient leur cursus universitaire en France. Il faut saluer l'initiative de la chambre des notaires du Niger et la faculté de droit de Niamey de créer ce diplôme avec le soutien de la commission des Affaires africaines (CAAF) de l'Union internationale du notariat (UINL), de l'Association du notariat francophone (ANF) et du CSN.

En savoir plus : <http://uam.refer.ne>



Coopération avec les Émirats arabes unis

LE 17 MAI 2017, DIDIER COIFFARD, président du CSN, et Jasim Al-Ali, président de l'inspection judiciaire des Émirats arabes unis, signaient une convention de coopération notariale. Les EAU envisagent de créer un notariat de droit civil. Dans le prolongement de cette signature, Hervé Paillard, secrétaire du bureau du CSN, a animé une formation sur la déontologie devant un public de notaires et de hauts fonctionnaires à Dubaï, les 13 et 14 septembre 2017. Le système notarial émirien est aujourd'hui fonctionnarisé et n'a pas encore de code de déontologie. Le représentant du CSN a donc présenté le notariat français, la discipline et les principes de conduite professionnelle.



Modernisation du notariat de Turquie

LA COMMISSION EUROPÉENNE a annoncé qu'elle financerait un programme de modernisation du notariat turc sur deux ans. Dans cette perspective, les notariats français et allemand ont mené une mission commune en Turquie afin d'évoquer les besoins existants avec le président du notariat turc, Yunus Tutar, le 11 septembre dernier. Les autorités turques étudient un projet de réforme de la loi, qui date de 1972 : conditions d'accès avec la mise en place d'un examen national et l'élaboration d'une formation initiale et continue des notaires.

4. L'objectif des masters est de former à la profession de notaires et d'assurer une formation continue. Les titulaires d'une licence de droit peuvent s'inscrire en master 1. Le master 2 est ouvert à ceux déjà titulaires d'un master 1 de droit privé.

À ne pas manquer

5 au 7/10/2017

4^e Congrès des notaires européens
à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne).

EN SAVOIR PLUS : www.notariesofeurope-congress2017.eu

12 et 13/10/2017

2^e édition des Rencontres
franco-chinoises du droit et de la justice

ORGANISÉE AVEC LE SERVICE JURIDIQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN CHINE SUR LE THÈME
« MUTATIONS URBAINES ET ENVIRONNEMENT : QUEL DROIT POUR LA VILLE DU XXI^e SIÈCLE ? » À PÉKIN,
DANS LE CADRE DU MOIS FRANCO-CHINOIS DE L'ENVIRONNEMENT <https://cn.ambafance.org>

6 au 10/11/2017

Semaine mondiale du droit,
de la justice et du développement
À LA BANQUE MONDIALE À WASHINGTON (ÉTATS-UNIS).

17/11/2017

Rencontres notariales
à l'ambassade de France à Varsovie.

22/11/2017

Séminaire au CSN autour du modèle économique
centré sur l'humain (Human centered development)

AVEC LE MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, LA BANQUE MONDIALE,
L'OCDE ET UNIDROIT.

23/11 au 1/12/2017

Rencontres notariales à Marrakech,
Casablanca, et Rabat (Maroc).

4/12/2017

4^e Conférence internationale sur « la sécurité
foncière au service de l'accès au logement
durable dans les villes africaines »

À NIAMEY AU NIGER.



研讨会 SEMINAIRE SEMINAR
**Rencontres franco-chinoises
du Droit et de la Justice**

中法法律与司法交流周

**Sino-French Forum
on Law and Justice**



MUTATIONS URBAINES ET ENVIRONNEMENT:
QUEL DROIT POUR LA VILLE DU 21^{ÈME} SIÈCLE ?
城市变迁与环境：探索适应二十一世纪的新城市法
URBAN CHANGE AND ENVIRONMENT:
WHAT LAW FOR THE 21ST CENTURY CITY?



Avec le soutien de
l'Ambassade de France en Chine
法国驻华大使馆对此活动给予支持



Notaires de France
— DANS LE MONDE —